



**Réunion
du Conseil municipal**

**Le Conseil municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :
le vendredi 31 mars 2023 à 19h00 – Salon d'honneur**

Ordre du Jour :

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2023.

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du Conseil municipal dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- Finances – Budget primitif 2023 – Budget Ville.
- Finances – Budget primitif 2023 – Budget Théâtre.
- Ressources humaines – Modification des allocations versées au personnel communal/retrait.
- Finances – Festivités / Fêtes foraines-Stationnement provisoire au n°160 rue Louis Pasteur consommation énergie et fluides.
- Sécurité – Convention de prise en charge d'animaux entre la SNPA de ROUEN et la Ville de Duclair.
- Attractivité – Convention EPFN parcelle cadastrée section AT n°25 (comprenant étude flash parcelles cadastrées AV n°308, n°309 n°312).
- Affaires scolaires – Marché de restauration scolaire – Lancement d'un marché à procédure adaptée pour une durée de 4 ans – Adoption du principe – Autorisation de signature.
- Affaires scolaires – Convention avec le collège concernant les mesures de responsabilisation.
- Communications.

Le 24 mars 2023

Le Maire,

Jean DELALANDRE

